



Interdiction des sachets nicotinés : le Gouvernement complice de 70 000 morts par an.

Paris, le 30 octobre 2024.

Mardi 29 octobre, Mme Geneviève Darrieussecq, ministre de la Santé, a encore offert au grand public une preuve du manque d'ambition du gouvernement pour la réduction des risques liés au tabagisme, se rendant ainsi complice de 70 000 morts par an du tabagisme.

En proposant l'interdiction des sachets nicotinés, le gouvernement pose une nouvelle fois des barrières réglementaires aux alternatives offertes aux fumeurs pour réduire leur consommation de tabac. Une telle mesure va à l'encontre des bonnes pratiques de santé publique observées dans d'autres pays d'Europe, telle que la Suède.

Une interdiction basée sur des arguments sanitaires non fondés

L'interdiction envisagée repose sur la présumée nocivité des sachets de nicotine. Pourtant, de nombreuses études, notamment en Suède, montrent que les sachets de nicotine sont bien moins dangereux que la cigarette, car ils n'émettent pas les substances toxiques issues de la combustion. Contrairement au tabac fumé, ces produits réduisent les risques de cancers, de maladies cardiovasculaires et de pathologies respiratoires graves. En écartant ces données, le gouvernement compromet l'accès à des méthodes de sevrage efficaces pour les fumeurs français.

Le succès des sachets de nicotine en Suède

Comme nous l'abordions dans notre documentaire « Tais-toi, et fume ! », la Suède illustre l'impact positif de ces produits dans la lutte contre le tabagisme. En permettant l'usage du snus, un produit proche des sachets de nicotine, le pays atteint un taux de tabagisme exceptionnellement bas, à seulement 5 %, et enregistre un nombre de cancers liés au tabac parmi les plus faibles d'Europe. Cette réussite démontre que la réduction des risques est possible lorsque les consommateurs ont accès à des alternatives moins nocives et encadrées par une réglementation adaptée.

Une régulation raisonnée, non une prohibition

Nous défendons une approche qui combine sécurité et réduction des risques. Une interdiction stricte n'empêcherait pas les jeunes de consommer ces produits. Bien au contraire, cela conduirait à une explosion du marché parallèle avec la mise sur le marché noir par des acteurs irresponsables de produits non contrôlés avec pour conséquence d'exposer les consommateurs à des substances plus dangereuses.

L'histoire prouve que la prohibition n'a jamais fonctionné pour les produits de consommation courante ; elle ne fait que renforcer les circuits illégaux et, dans ce cas, donnerait un avantage aux cigarettes traditionnelles, profitant indirectement au lobby du tabac.

De nombreux addictologues se sont également exprimés dans ce sens tel que le Pr. William Lowenstein, médecin interne spécialisé en addictologie et fondateur de SOS Addictions : « Les produits alternatifs à risques réduits sont la seule porte de sortie viable à un tabagisme qui décime encore 70000 personnes par an. Exhorter la population à arrêter de fumer, tout en supprimant les moyens d'y arriver facilement, est tout simplement contre-productif. »

Face à cette situation, #Jesuisvapoteur enjoint le gouvernement et Mme Darrieussecq à opter pour une régulation raisonnée des sachets de nicotine, plutôt qu'une interdiction pure et simple. En régulant leur usage et en sensibilisant les consommateurs, la France pourrait s'inspirer de l'exemple suédois et offrir aux fumeurs un accès contrôlé à des alternatives de sevrage. Ignorer cette solution de compromis, c'est décourager les démarches de sevrage au détriment de la santé publique.

Contact presse :

Florent Biriotti : 06 16 90 71 15

À propos de « je suis vapoteur pour ne plus fumer » : Nous sommes un groupement de vapoteurs et de professionnels, fondé en 2021. Notre mission est d'informer et de convaincre les Français des avantages de la e-cigarette pour arrêter de fumer, aussi bien en matière de santé que sur le produit en lui-même. Avec près de 200 décès chaque jour, le tabagisme reste la première cause de mortalité évitable dans notre pays. Depuis sa commercialisation il y a 15 ans, la cigarette électronique s'est imposée comme **la solution la plus efficace pour aider les fumeurs à abandonner le tabac**, loin devant les autres solutions de sevrage tabagique. Guider les fumeurs vers le sevrage tabagique et protéger les jeunes de l'entrée dans l'addiction à la nicotine sont des objectifs qui ne pourront être atteints sans un dialogue transparent et inclusif. JeSuisVapoteur oeuvre d'ailleurs en ce sens en diffusant gratuitement, à tous, une information neutre et transparente et en permettant à tous de rentrer en contact avec ses députés depuis le site jesuisvapoteur.org.

Consulter les contenus de #JeSuisVapoteur :

Documentaire « Tais-toi et fume ! »



Sondage IFOP sur l'usage des produits nicotinés

JSV X IFOP
LE RÔLE DES PRODUITS
NICOTINÉS DANS LE
SEVRAGE TABAGIQUE

**CONSULTEZ
L'ÉTUDE IFOP
COMPLÈTE**